

CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du vendredi 27 mai 2011

DÉLIBÉRATION N° CG-2011/05/27-4/03

Commission n° 4 - Solidarités, Santé Publique et Logement
Rapporteur : GAUTIER Laurent

Commission n° 5 - Éducation, Jeunesse et Sports, et Affaires Internationales
Rapporteur : CORNEILLE Bernard

Commission n° 7 - Finances
Rapporteur : EUDE Gérard

OBJET : Renouvellement de l'adhésion du Département à la chaire d'économie sociale et solidaire créée au sein de l'Université de Paris-Est Marne-la-Vallée.

Une chaire d'économie sociale et solidaire (E.S.S.) a été mise en place par l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée (U.P.E.M.L.V.). Elle vise le développement de recherches et d'enseignements liés à ce secteur ainsi que la promotion des actions innovantes portées par l'économie sociale et solidaire.

En 2010, le Département a adhéré à cette chaire dont les actions sont au cœur des compétences départementales et portent les valeurs de développement durable qu'il promeut.

Il est proposé de maintenir l'engagement du Département en renouvelant son adhésion à la chaire E.S.S. au titre de l'année 2011.

LE CONSEIL GÉNÉRAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la convention de partenariat n° UPEMLV-VEP 10CTR059, relative à la chaire d'économie sociale et solidaire de l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée en date du 4 février 2010,

VU la délibération du Conseil général n° 4/04 en date du 24 septembre 2010, approuvant la convention d'adhésion à la convention de partenariat de la chaire d'économie sociale et solidaire de l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée,

VU la délibération du Conseil général n° 7/01 en date du 31 janvier 2011, approuvant le budget primitif du Département pour l'année 2011,

VU le rapport du Président du Conseil général,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

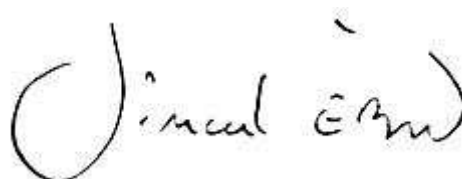
DECIDE

Article 1 : d'adhérer à la chaire d'économie sociale et solidaire de l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée et contribuer ainsi à ce titre et pour l'année 2011 à hauteur de **10 000 €** qui seront prélevés sur l'opération "fonds d'aide aux projets d'insertion" de l'action intitulée "actions d'insertion professionnelle et de formation" du budget départemental 2011.

Article 2 : d'approuver la convention d'adhésion à la convention de partenariat de la chaire d'économie sociale et solidaire de l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée, telle que jointe en annexe de la présente délibération, et d'autoriser le Président du Conseil général à la signer au nom du Département.

Adopté à l'unanimité

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Vincent Éblé". The signature is written in a cursive style with a large initial 'V'.

Vincent ÉBLÉ